

Réf: Dossier 174259

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DREAM EARTH »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE
4C. RUE PAUL LAGEVI, juste après AMORE, Lot 280, Ilot
151

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 04/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DREAM EARTH »

Objet : Vente de terrains, Gestion immobilière, Lotissements de parcelles, Construction de bâtiments, Import-Export, Vente de véhicules tous genres, Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social:

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

-Et généralement toutes opérations financières, commerciale, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE
4C. RUE PAUL LAGEVI, juste après AMORE, Lot 280, Ilot
151

Dirigeant(s) M ASSELE BONGO CELLY MALICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01312 du 06/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10234/GTCA/RC/2023 du 06/02/2023

